

Compte rendu

Lundi du commerce

20 janvier 2020 10h00

9 rue Mélingue – Atelier du commerce

Présents :

Elues : Véronique DEBELLE Catherine PRADAL CHAZARENC

Service commerce : Claire NICOLLE – Véronique MARTINEZ – Cyril LAMBOLEY

Intervenants : Caroline GRAMATIKA – Bureau des Congrès et Victoria RENVOIZE - Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Commerçants :

Florence LEPLINEL – MC DONALD'S

Jean-Philippe DANIEL - IAD FRANCE

Alain-Pierre VAUTIER - COLIN VAUTIER COIFFEUR

Corinne HARDY – POURQUOI PAS

HG COIFFURE

Dominique PIHO – COPIFAC AGENCE GRAPHISME – CŒUR DE CAEN COMMERCE

Bénédicte DELAMARE – ACUITIS

Jean – Pierre RENARD

Fabrice HUWART – BOULANGERIE MARCEL

Billal BOUNEAS – PAYE TA CREPE

Patrick CHEVALIER - COMTESSE DU BARRY

ALEXIA CHAUSSURES

Sylvie ORCIER – ELLE N'EN FEE QU'A SA TETE – VITRINES DE CAEN

1. Comment se préparer au Brexit ?

Voir présentation en pièce jointe.

La vente en détaxe peut se faire par le commerçant qui le souhaite, aux ressortissants tiers, c'est-à-dire aux personnes résidents, hors de l'UE et TOM. Le commerçant doit être habilité par l'administration des douanes pour appliquer une détaxe. Les services des douanes sont à l'écoute des commerçants pour créer leur compte, il suffit de se munir d'un extrait Kbis.

La détaxe n'est pas obligatoire, c'est le commerçant qui choisit si c'est intéressant pour lui.

Un conseil : mieux vaut créer son compte par précaution.

Le montant total des dépenses de la journée doit être au moins de 175 euros TTC. Les alcools sont éligibles mais pas le tabac.

La TVA peut être remboursée après le départ du sol français. Il est d'ailleurs préférable de procéder ainsi pour s'assurer que le client valide le bordereau à son départ à l'aéroport. Dans le cas où il n'y aurait pas de borne des douanes, les services des douanes délivrent un cachet sur le bordereau.

Le commerçant n'est pas obligé de rembourser la totalité de la TVA (20%), il peut n'en restituer que 15% et garder 5 % pour ses frais de gestion.

2. Présentation de l'International Particule Accelerator Conference (IPAC), organisée par le GANIL à Caen

Voir présentation en pièce jointe.

L'IPAC aura lieu du 10 au 15 mai 2020. Cette conférence internationale rassemblera 1300 scientifiques mondiaux des accélérateurs de particules. Elle est organisée par le GANIL qui est l'un des 5 plus gros laboratoires mondiaux en physique nucléaire.

C'est la première fois que l'IPAC est organisée, en Europe, dans une ville française de taille moyenne. Les conférences se dérouleront en anglais.

955 chambres ont été pré-réservées pour l'événement.

Un événement grand public est programmé les 8 et 9 mai 2020. Les congressistes arriveront progressivement le dimanche 10 mai puis dîneront en ville. L'accueil sur site se fera par les élèves de l'école TUNON.

A noter :

- **du lundi 11 au jeudi 14 de 12h30 à 14h00 : déjeuner libre en ville => 800 personnes** attendues car quelques foodtruck seront présents sur le parc des expositions. Des navettes twisto seront prévues pour acheminer les congressistes en centre-ville.
- **Lundi 11 mai** : 1100 personnes dîneront en ville. 200 personnes seront reçues à l'Hôtel de Ville,
- **Mardi 12 soir** : visite et soirée au Mémorial,
- **Mercredi 13 soir** : dîner libre en ville,
- **Jeudi 14 soir** : soirée de clôture organisée au parc des expositions,
- **les conférences se terminent le vendredi 15 mai midi.**

Les congressistes se verront offrir un sac contenant un chéquier avantage ainsi que la liste des restaurants ouverts en centre-ville. Les commerçants peuvent proposer une offre, jusqu'au 14 février, afin de figurer dans un chéquier avantage réalisé par l'Office de tourisme, le contact est : c.gramatyka@caenlamer-tourisme.fr

3. Présentation du programme d'animations 2020 des associations de commerçants,

3.1 COEUR DE CAEN COMMERCE

Une **fête du commerce** sera organisée en mai et/ou en septembre.

L'opération **Cœur d'été** comprenant des transat et parasol mis à disposition des chalands sans obligation d'achat est renouvelée sur les lieux suivants : place Bouchard, le Château, rue Bellivet, Boulevard Leclerc, les rives de l'Orne et la place de la République.

Le Village de **Noël** rassemblant différents chalets sur le Boulevard Leclerc sera renouvelé. L'association Cœur de Caen va également proposer une animation, avec le Père Noël, sur la place de la République et renouvelle également l'animation de la grande roue.

3.2 Les VITRINES DE CAEN

Mercredi 10 mai : les commerçants vont proposer une nocturne jusqu'à 20h30, à l'occasion de **l'IPAC**. Les clients effectuant des achats, dans les commerces partenaires, entre 18h et 20h30, se verront offrir un ticket donnant droit à une consommation chez les commerçants partenaires.

Les Vitrites de Caen offrent 2000 sacs « Caen tout est là » aux congressistes, qui seront distribués, dans les hôtels, avec le chéquier avantage.

La Fête du Printemps le samedi 28 mars : La Place Bouchard sera animée avec des ateliers vélo, en lien avec le Syvedac, et la place St Sauveur, avec des pépiniéristes et un toboggan gonflable. La place de la République sera dédiée aux arts de rue avec le Bazarnaom.

La place du Théâtre accueillera une guinguette et des groupes musicaux, et le boulevard Leclerc verra un défilé de mode.

La Braderie les 3 - 4 et 5 juillet : avec les commerçants sédentaires et non sédentaires. Les stands seront gratuits pour les adhérents.

La Foire Internationale de Caen en septembre accueillera la rue Caennaises dans le hall 1, à l'entrée de l'exposition qui sera consacrée à CUBA. Des tarifs ont été négociés avec Caen Evénements.

Le vide grenier Caponière, le 20 septembre, permettra de récolter des bénéfices qui financeront des animations du quartier.

Noël : le Père Noël sera présent dans les quartiers. La place de la République sera animée avec les fontaines dansantes. Les commerçants distribueront des caramels et les clients pourront gagner un voyage. Un autre grand projet est en construction avec différents sponsors.

Et des animations particulières: la chasse aux œufs à Pâques, la galette des rois pour les commerçants le 28 janvier, le 4 mars soirée avec tous les commerçants pour le speed dating, des cours d'anglais/espagnol/français pour les adhérents, des formations Facebook, prévention incendie, des chèques cadeau, le partenariat avec Trip Normand, un tarif négocié quand le commerçant est adhérent également à l'Office de Tourisme.

Et enfin, le lundi 2 mars au Musée des Beaux-Arts, les Vitrines de Caen invitent les candidats aux élections municipales à présenter leur profession de foi et à répondre aux questions des commerçants. Cette rencontre sera animée par un journaliste. Les questions seront tirées au sort.

4. [Matinée du 5 mars dans le cadre de la Journée internationale du Droits des femmes,](#)

Depuis 2019, une matinée consacrée aux femmes commerçantes est organisée à l'initiative de Madame Debelle. En 2020, cette matinée aura lieu le 5 mars. Une visite de Musée au château sera notamment prévue. Un petit déjeuner convivial permettra aux femmes commerçantes d'échanger sur la situation du commerce et d'éventuelles problématiques actuels.